



## Réunion du Bureau du S.D.E. du 15 avril 2016

### Compte-rendu et relevé des décisions prises

Le Bureau s'est réuni le vendredi 15 avril 2016, à 16 h 30, dans les locaux du SDE.

Etaient présents :

*Pour le Bureau* : M. Fortassin (Président), Mesdames Boirie, Carrère, Curbet, Mendès, Pourteau, Solles et Verges ; Messieurs Frossard, Guilhas, Laffaille, Mur, Pélieu et Piron.

*Pour les services du SDE* : M. Rouch (Directeur), Isabelle Marque, Jean-Jacques Warmoeskerken et Josiane Alexandre.

Excusés : Mmes Bourdeu et Durrieu ; MM. Armary, Boubée, Dabezies, Dutour, Fourcade, Laffont, Lussan et Sempastous.

#### Ordre du jour

- *achat groupé de gaz : bilan des adhésions au groupement, volumes en jeu, calendrier ;*
- *lancement du marché d'enfouissement de la route de Louey à Juillan : opération pilote en matière d'éclairage public ;*
- *bilan des portes ouvertes et lancement des études relatives aux évolutions du SDE en matière de :*
  - *aménagement numérique du territoire,*
  - *développement des énergies renouvelables dans les Hautes-Pyrénées ;*
- *signature d'une convention de partenariat avec le Département pour mise en oeuvre des nouvelles missions ;*
- *opération vélo électrique : montée du Géant ;*
- *questions diverses.*

Le Président accueille les membres du Bureau, excuse les absents et demande à M. Rouch de présenter l'ordre du jour.

M. Rouch commente l'ordre du jour et constate que les sujets sont nombreux et particulièrement importants.

Il fait un point rapide sur l'achat groupé de gaz : **point n° 1 à l'ordre du jour** (cf. diaporama ci-joint).

Le marché a été mis en ligne le 12 avril. Ce groupement est intéressant pour les communes car le prix actuel du gaz sur le marché est inférieur au tarif réglementé. Il rappelle que les communes appartenant au groupement d'achat d'énergie (constitué pour l'achat de l'électricité) peuvent encore inscrire les sites concernés pour l'achat de gaz et ce jusqu'au 31 mai 2016.

Le marché subséquent lié à cet accord-cadre se terminera le 31 décembre 2019 pour l'ensemble des sites du groupement de commandes, ce qui permettra d'harmoniser la date du début de la prochaine mise en concurrence.

Il enchaîne sur les « portes ouvertes » du 8 avril : **3<sup>e</sup> point à l'ordre du jour**. Le SDE a accueilli près de 500 personnes. Ce nombre nous a conduits à acheter des places supplémentaires pour le match TPR/Lyon et, par conséquent, à faire un avenant à la convention passée le 23 mars avec le TPR (*délibération en PJ*).

Tous les retours concernant cette journée sont positifs. M. Fortassin confirme ce succès dont il se félicite. Il pense que le SDE devrait renouveler cette formule tous les ans.

M. Laffaille demande si cette manifestation pourrait « être exportée » hors du SDE.

Pour M. Fortassin, il est important qu'elle ait lieu dans les locaux du SDE. Les élus « voient l'outil et font des rencontres qu'ils ne feraient pas en restant chez eux ».

M. Rouch souligne le travail et l'implication du personnel du SDE : quatre espaces ont été organisés et sonorisés. Le buffet, pourtant servi à une heure inhabituelle (dès 17 h 30, match oblige) a été apprécié. L'équipe du TPR a bénéficié de l'énergie syndicale puisqu'elle a gagné !

Le Bureau est unanime : ce genre d'événement est à reproduire.

M. Pélieu doit momentanément s'absenter : le bilan des portes ouvertes, et notamment les éventuelles conséquences sur les missions du SDE, sera poursuivi dès son retour.

M. Rouch charge M. Warmoeskerken de présenter les travaux envisagés sur la route de Louey, à Juillan : **deuxième point à l'ordre du jour**.

M. Warmoeskerken commente le diaporama.

Mme Pourteau réagit au montant des frais notariés liés aux 62 conventions de passage.

M. Rouch lui répond que le SDE s'est déjà posé la question du recrutement éventuel d'un agent chargé de leur traitement. Cette possibilité peut être de nouveau envisagée. M. Fortassin pense qu'un emploi à mi-temps serait suffisant.

M. Piron est réservé quant à la pertinence d'un « éclairage à double détection dont le système communique par voie hertzienne ». Il pense qu'il faudra beaucoup de temps pour amortir le surcoût évalué à 20 000 € pour ce chantier.

M. Warmoeskerken souligne que l'éclairage sera « maîtrisé et juste ».

M. Rouch reconnaît que ce type d'installation est innovant. Cependant, il s'agit du 2<sup>e</sup> chantier de ce genre dans les Hautes-Pyrénées : un parking a déjà été ainsi équipé à Sarriac Bigorre. Une autre opération est prévue à Vielle Aure.

Le Bureau sera informé de l'avancement de cet important chantier.

M. Rouch aborde le **5<sup>e</sup> point à l'ordre du jour** : la montée du Géant au Tourmalet le samedi 4 juin 2016.

Il souhaite constituer un groupe d'une trentaine de coureurs à vélo électrique (dont des VIP). Le projet suit son cours : pour l'instant, le SDE disposerait de 22 vélos. L'objectif à atteindre serait de 30.

Une convention sera signée avec EDF qui devrait être une nouvelle fois notre partenaire pour cette manifestation.

Budget prévisionnel : 3 000 € dont 1 500 € de participation EDF.

Les **questions diverses** sont listées :

**Question 1** : le congrès de la FNCCR (du 21 au 23 juin) à Tours.

Monsieur Fortassin invite les membres du Bureau à rapidement manifester leur intention : les bulletins d'inscription doivent être renvoyés à la FNCCR. Deux membres du personnel du SDE devraient accompagner quatre élus.

**Question 2** : les candidatures concernant les recrutements évoqués lors des précédents bureaux seront examinés par le jury habituel composé de trois membres du Bureau, du Directeur du SDE et de deux membres du personnel. Les dates sont arrêtées :

- 28 avril : jury pour le poste de CEP (conseiller en énergie partagé)
- 6 juin : jury pour le poste de cartographe de réseaux électriques
- 4 juillet : jury pour le poste « secrétariat-accueil ».

**Question 3** : informations diverses (voir diaporama)

**Question 4** : réunion de la commission consultative paritaire « énergie »

Il s'agira de la 1<sup>re</sup> réunion de cette commission. Les sujets à aborder seront nombreux et l'ordre du jour débutera par l'adoption du règlement intérieur.

La date proposée est le 27 mai 2016. Elle sera suivie par d'une CAO et d'une réunion du Bureau du SDE.

**Question 5** : semaine du développement durable 2016 organisée par la DDT début juin.

Le SDE sera présent. Il serait souhaitable qu'un représentant du Bureau participe (date à réserver : vendredi 3 juin).

**Question 6** : communication SDE

La Dépêche du Midi et la Nouvelle République vont consacrer une semaine au « développement durable ». Ces journaux proposent au SDE de communiquer sur ses actions.

Le Bureau décide que le SDE répondra favorablement à cette demande mais de façon limitée. Beaucoup regrettent que les retours des « portes ouvertes » du 8 avril aient été aussi rares dans la presse (seul un article y a été consacré par La Semaine des Pyrénées) alors que la presse était conviée et présente lors de cette manifestation.

M. Pélieu est de retour. Le **point 4 de l'ordre du jour** peut être abordé.

M. Rouch rappelle le succès des deux ateliers « prospectifs » consacrés au numérique et aux énergies nouvelles renouvelables. Des questionnaires ont été remplis par les nombreux participants et une très, très large majorité est favorable à un élargissement des missions du SDE.

M. Pélieu prend longuement la parole.

Sur le dossier numérique, il souligne les insuffisances du RIP1 (Réseaux d'Initiative Publique) et les difficultés pour le Département de s'engager seul dans un RIP2 capable de traiter l'ensemble du territoire, y compris les zones éloignées des centres urbains, pour y apporter le Très Haut Débit.

Concernant les ENR, toujours dans un souci de mutualisation, il pense que l'échelle d'intervention et les compétences du SDE pourraient lui permettre d'être le maître d'ouvrage de projets que les communes seules ne peuvent mener à bien. Une Société d'Economie Mixte pourrait être créée dont l'actionnaire principal serait le SDE.

Un débat long et fructueux s'engage. Les membres du Bureau sont conscients de l'importance que revêt cette évolution pour le SDE. Ils l'approuvent et souhaitent qu'elle soit bien comprise par toutes les communes du département.

Conclusions de cet échange : les membres du Bureau émettent le souhait qu'un projet de convention de partenariat SDE/Conseil Départemental soit élaboré pour chacun des deux sujets débattus et qu'une étude, réalisée par un architecte, envisage les transformations à apporter à une partie de l'ancien garage pour qu'il puisse éventuellement accueillir de nouveaux bureaux.

Le Président s'assure que les membres du Bureau n'ont plus de questions à poser et lève la séance.

*La séance se termine à 19 h 15*

*PJ au présent compte-rendu :  
délibérations*

Les Membres du Bureau,

Le Président,

François FORTASSIN